

Besoin de soutien, faites appel au Centre Communal d'Action Sociale

informer

soutenir



confidentialité

accompagner



accueillir

écouter



Ensemble, trouvons une solution individuelle et adaptée

- **Un accompagnement dans vos démarches**
(logement, aide ménagère...)
- **Une aide pour l'ouverture des droits**
(domiciliation)
- **Perte d'autonomie**
(téléassistance, portage des repas, mobilité...)



- **Une aide financière sous forme de don ou de prêt**
(sur présentation d'un dossier étudié en commission) pour :
consommations d'énergie et d'eau,
factures liées à la restauration scolaire,
activités extra-scolaires et de loisirs,
mutuelle (accès à la mutuelle communale),
aides à la mobilité (transports solidaires, Aléop),
assurances,
compensation d'un handicap,
demandes de formation...
- **Des bons d'urgence à titre exceptionnel**
(alimentaire, carburant, gaz, hygiène...)